

L'ÉCHO du Lirou



Un autre regard sur notre village

N° 1 - ÉTÉ 2022



Une nouvelle association !

Les statuts de « Pour l'Avenir des Matelles » ont été déposés. Une façon positive de poursuivre l'engagement et de porter les idées des habitants de notre village.

Page 8



**Aux sources
d'une rivière emblématique** p: 7



Les bons plans de Marie

Qui se cache derrière ce groupe Facebook matellois qui cartonne ?

Page 3

Bientôt de nouvelles boîtes à livres aux Matelles

Le Département va financer d'autres « mini-bibliothèques de rue ». Il y en aura pour tous les goûts : polars, BD, jeunesse, etc.

Page 3



Quel avenir pour la " Bergerie " ? p.2

Ouvrons le débat !

La « Bergerie » est-elle un patrimoine en péril ?

Les anciens du village racontent encore l'époque où des moutons traversaient les Matelles. Ultime vestige de ce passé agricole, la Bergerie est aujourd'hui à l'abandon et dans un état très préoccupant.

Les natifs du village et les historiens locaux connaissent bien ce bâtiment historique de notre village, qui raconte la vie authentique et rurale d'antan (élevage de moutons, de vers à soie, moulin à huile, culture des céréales, de la vigne et des oliviers). Quant aux nouveaux habitants et aux touristes, ils posent souvent ces questions : Quel est ce bâtiment ? Est-il à vendre ? À qui appartient-il ?



Par son aspect massif et ses vieilles pierres, cachée derrière une grille cadénassée, la Bergerie intrigue... et inquiète en raison de son délabrement. *« Elle est pourtant le témoin d'une histoire de labeur de femmes et d'hommes qui ont eu une vie difficile et qui méritent notre respect. C'est toute mon enfance. La voir ainsi me fait mal au cœur »*, avoue Béatrix Allier, dont le père parquait ses moutons à l'intérieur.

Tous les projets ont avorté

Propriété de Paulette Martin (qui fut maire des Matelles), la bâtisse a été préemptée par la mairie qui l'a cédée à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en 2008. A l'abandon et sans entretien, les toitures à droite du bâtiment principal

**« C'est toute mon enfance.
La voir ainsi me fait mal au cœur. »**

ont fini par s'effondrer, tout comme celles de l'habitat du berger et de son chien (rue de la Jasse). Il fut question d'un « projet d'excellence rurale », puis d'un musée. Mais tous les projets ont avorté, tout comme ceux d'office de tourisme et de restaurant gastronomique dans le « Chai » juste devant. La bâtisse est en ruine. Des travaux de consolidation (180 000 €) ont dû être réalisés, de gigantesques étais soutiennent le mur. Les Matellois et les Matelloises ne sont malheureusement plus maîtres de son destin. Seule une volonté forte et rapide de la Communauté de Communes et de son président pourrait faire revivre notre Bergerie. Sinon, il ne nous restera plus que les photos souvenirs pour témoigner de ce qu'elle était...

DERNIÈRE MINUTE!

BON VENT À CAROLINE !!

Être policière municipale aux Matelles ne semble pas de tranquillité publique. Deux ans et demi à peine après sa création, le poste est de nouveau vacant.

Après Valérie (partie à Saint-Gély), c'est Caroline qui rejoint la police municipale de Saint-Clément. Les difficultés de management et de ressources humaines de notre commune ont eu raison de leurs bonnes volontés. Un nouveau recrutement a été lancé.

OÙ EN EST-ON ?!

La Liseuse est réparée !!

Œuvre emblématique de l'entrée des Matelles, la sculpture La Liseuse avait été installée pour l'inauguration de la médiathèque en 2017. Mais depuis un an, vous ne la voyiez plus. Pourquoi ?

Les outrages du temps et des petits pieds qui l'utilisaient volontiers comme rocher d'alpinisme ont eu raison de l'œuvre de la plasticienne Anne Deltour (qui en a fait don à la commune). Micro-fissures, infiltrations, et donc rouille de la structure métallique, une rénovation était nécessaire. Elle a été réalisée par l'artiste elle-même. À présent, espérons que la mairie remettra l'œuvre à sa place d'origine.



Portrait

Les bons plans de Marie

Il y a 8 ans, Marie Chauchot a eu l'idée de créer un groupe Facebook d'entraide et de partage d'informations pour le village. « Les bons plans des Matelles » dépassent désormais les 1 200 abonnés !

C'est une Matelloise tout aussi discrète qu'active ; il a d'ailleurs fallu la convaincre pour qu'elle accepte ce portrait. Installée aux Matelles depuis 23 ans, Marie Chauchot a une vie bien remplie : mariée, 3 enfants, 2 petits-enfants, et un poste de secrétaire administrative dans l'Éducation Nationale après un licenciement économique brutal et la réussite de son bac à plus de 40 ans !

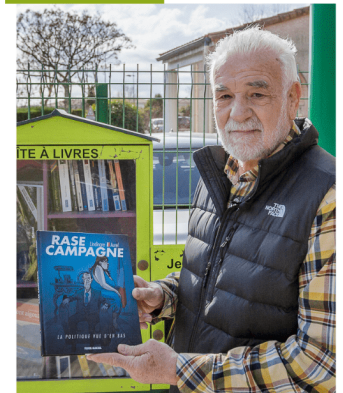
En 2014, après une expérience d'un an sur une île des Caraïbes en famille, elle décide de créer « Les bons plans des Matelles », sans mesurer alors le succès que son groupe Facebook allait connaître. D'où lui est venue cette idée ? De son séjour à Saint-Martin, justement, où Marie s'aperçoit que les réseaux sociaux peuvent l'aider à tisser des liens et connaître des « bons plans ». Aux Matelles, son village de cœur, cela n'existait pas.

Aujourd'hui, plus de 1 230 personnes sont abonnées, proposent des astuces, consultent, questionnent, répondent aux interrogations des autres sur ce réseau. « Être solidaires, favoriser les rencontres dans la vraie vie, échanger en toute simplicité et bénévolement me rend heureuse », raconte Marie. « Le but est de rendre la vie plus conviviale et agréable aux Matelles et aux alentours ».

Au fil des années, ses propositions se sont développées : sécurisation des échanges, amélioration de la visibilité et création de nouvelles pages thématiques « Les Matelles, Artisans, Commerces, Restaurants » puis « Les Matelles, Achats, Ventes, Trocs ». Et on se doute que ce n'est pas fini !



TOP !



Louis Berton - Président de Trait d'Union

Grâce aux votes de la population, des boîtes à livres thématiques vont voir le jour aux Matelles. Le projet de Trait d'Union a en effet été retenu par le Département dans le cadre de son budget participatif.

Ces « mini-bibliothèques de rue » pourront être consacrées aux polars, à la BD ou encore aux sciences. Une première boîte à livres, généraliste, a été inaugurée cet hiver au parc pour enfants près de la pharmacie. Le principe : on y dépose des ouvrages et/ou on en prend gratuitement.

FLOP !

Notre village est l'un des plus mal classés au dernier "Baromètre des villes cyclables".

Les Matelles décrochent même un « G » (la plus mauvaise note) sur la sécurité, le confort et les efforts de la ville dans cette étude nationale réalisée par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette. Ne serait-il pas temps de changer de braquet et de travailler à la création de véritables pistes cyclables avec des parcours sécurisés ?

Merci !
pour !
ce moment

9 avril. La "Fête du Gratuit" s'installe dans le paysage matellois avec ses exposants. Trois associations se sont unies (Trait d'Union, Mon Ecole et Moi et le Comptoir des Possibles) pour cette journée



7 mai. Après deux reports en raison de la pluie, les enfants ont pu fêter l'arrivée du Printemps au Carnaval organisé par Mon Ecole et Moi, au son des percussions de la Batucapic.



7 mai. Un grand merci au Matelles Pétanque Club pour ce tournoi inter-associations plein de bonne humeur.

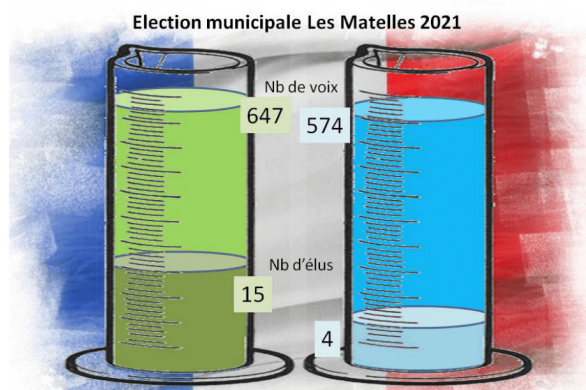
1 / Service Après Vote (SAV)



Les conseils municipaux sont souvent longs et techniques. Afin de vous aider à mieux les comprendre mais aussi pour vous apporter de l'information, nos élus ont décidé de réaliser des vidéos courtes (2 mn), pédagogiques et thématiques. C'est la conseillère municipale, Gwenaëlle Guerlavais, ancienne journaliste, qui les anime.

Ces vidéos sont visionnables sur la chaîne Youtube « Pour l'Avenir des Matelles » (pas besoin d'inscription ou de compte). Vous y retrouvez aussi tous les conseils municipaux dans leur intégralité, avec un bien meilleur son que lors des directs, mais surtout avec un découpage par chapitres très pratique pour aller au sujet qui vous intéresse.

2 / 47% mais 4 élus !

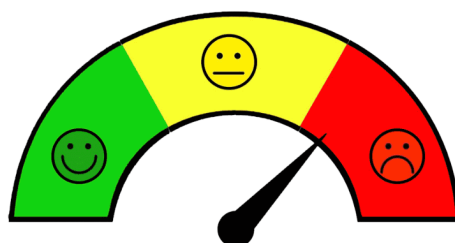


La loi est ainsi faite qu'elle accorde une large prime au gagnant dans le calcul du nombre de sièges. Notre liste a beau avoir réalisé un très beau score aux élections municipales de novembre dernier et n'avoir perdu que de 73 voix (sur 1240 votants), nous n'avons que 4 conseillers municipaux sur 19 au conseil municipal. La majorité étant systématiquement « pour » toutes les propositions du maire, nos votes n'ont malheureusement aucune influence. Mais nous restons des garants très vigilants du respect de la loi.

L'ACTU

de nos élus

3 / Sale temps pour la liberté d'expression



Quelle est l'ambiance au conseil municipal ? Vous êtes nombreux à nous poser la question. Légitimement, vous êtes tout aussi nombreux à penser que, après la crise politique majeure que notre village vient de traverser, la situation a dû s'apaiser.

Malheureusement, le maire et ses conseillers n'acceptent toujours ni questionnements, ni remises en cause, ni débats. Pire, nos élus font régulièrement l'objet de moqueries publiques en conseil municipal, et ils sont coupés ou empêchés dans leurs prises de parole.

Par ailleurs, ils ne sont pas invités aux manifestations organisées par la mairie, comme la distribution des colis aux aînés, le Noël des enfants, les cérémonies (8 mai ou vernissage des expositions à la médiathèque).

C'EST PUBLIC !

En tant que citoyens, vous pouvez demander l'accès à un grand nombre de documents comme les comptes rendus du conseil municipal, le budget et le compte administratif mais aussi le Grand Livre des Comptes (qui détaille ligne par ligne toutes les dépenses et recettes de la commune). Logiquement et légalement, tous ces documents devraient être accessibles sur le site Internet de la mairie (ce qui n'était pas le cas à l'heure de l'impression de ce document). Si vous n'osez pas passer par la mairie, n'hésitez pas à les demander à nos élus !

4 / PORTE-VOIX



Nos élus ont la possibilité de poser des questions, en plus de l'ordre du jour que le maire établit seul, à condition de les envoyer par écrit 48 heures avant le conseil municipal. Cette disposition s'appelle les « questions orales ».

Depuis le début de l'année, « Pour l'Avenir des Matelles » a ainsi posé pas moins de 20 questions qui relaient vos préoccupations du quotidien : installation de la fibre optique, cloches qui ne sonnent plus et tuiles du clocher qui menacent de tomber, piteux état de la voirie, actions de solidarité avec l'Ukraine, etc.

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions.

5 / Syndrome de persécution ?

En conseil municipal, le maire a accusé les élus de « Pour l'Avenir des Matelles » de le « harceler » de questions. Alors, nous avons fait le calcul : outre les échanges classiques (du type « accusé de réception » de la convocation, demande de pièces non fournies, réservation de salle de réunion et envoi des questions orales), nous lui avons envoyé une douzaine de mails en vingt semaines, soit moins d'un message par semaine...

Et les sujets étaient tous légitimes : étonnement de ne pas être associés aux événements de la commune, signalement d'erreur sur les listes électorales, interrogation sur la dégradation de l'enseigne de la médiathèque, signalement d'un accident piéton grave en raison de nids de poule sur la chaussée, question sur les bulletins de salaire des agents municipaux qui restent faux, etc.

6 / Constructifs !

Grâce aux interventions de nos élus, plusieurs dossiers ont pu revenir dans la légalité. Il y a tout d'abord le sujet technique des délégations au maire qui, après plusieurs annulations (dont une par le Préfet), sont enfin posées correctement grâce à la contribution essentielle de notre élu Christian Cayssiols. Nous avons également mené une analyse approfondie des listes électorales, dont la révision est en

cours, et sur lesquelles nous avons relevé plus d'une centaine de personnes qui n'habitent plus aux Matelles mais qui peuvent encore y voter (ce qui est interdit). Enfin nous pourrions aussi parler du règlement intérieur de l'Astragale, la salle d'exposition de la médiathèque, qui faisait courir un risque important en cas d'incendie. Nos élus en ont fait changer la délibération pour la sécurité de tous.

7 / PARTICIPATION ACTIVE

En plus des conseils municipaux, plusieurs de nos élus participent à des groupes de travail ou commissions. François Michaud est élu au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui accompagne et vient en aide à toute personne en difficulté. Jacques Ferrer nous représente sur tous les sujets en lien avec l'école (renouvellement du choix du traiteur, réactualisation du Projet Educatif Territorial).

Christian Cayssiols, ancien premier adjoint, partage quant à lui son expertise de terrain sur l'étude urbaine actuellement en cours pour notre village. En revanche, malgré nos nombreuses demandes, il n'existe toujours pas de commission Finances et de commission Ressources Humaines, deux sujets pourtant très sensibles sur notre commune.

Des élus à votre écoute



François Michaud - Gwenaëlle Guerlavais - Christian Cayssiols - Jacques Ferrer

Contact : elus@avenirdesmatelles.fr

Les Matelles

La première boîte à livres inaugurée en appelle d'autres



La réalité



Alain Barbe, maire, et Louis Berton, président de l'association.

Photo Midi-Libre

Cachez cette élue que je ne saurais voir !

Après les péripéties de l'installation de la boîte à livres, « Trait d'Union » a invité les Matellois à son inauguration. Un public conséquent ainsi que de nombreux élus se sont déplacés. Une cérémonie courtoise et chaleureuse. Pourtant, le lendemain, l'article de la correspondante de Midi Libre (épouse d'un adjoint) mettait uniquement à l'honneur le maire, en coupant la photo de l'élue de « Pour l'Avenir des Matelles » (à l'origine du projet) afin qu'elle n'apparaisse plus. Simple coïncidence ou muflerie ?



Clochemerlesque !

Faire table rase du passé. C'est a priori l'idée du maire. L'enseigne de la médiathèque des Matelles a été découpée, car la silhouette du clocher rappelait trop, selon le maire, le logo de campagne de ses adversaires. La mutilation de cette œuvre de ferronnerie d'art (3000€) s'est faite sans l'autorisation de la jeune créatrice. Ironie de l'histoire : l'arbre symbole du « Vent des Matelles » (Facebook) rappelle curieusement le logo de campagne de la liste d'Alain Barbe. Deux poids, deux mesures ?

Coquille et embûches. Les trois premiers comptes rendus des conseils municipaux comportaient des erreurs importantes, notamment sur la retranscription des votes. Sur cette base, le Préfet a pris un arrêt qui s'est avéré... illégal ! Nos élus ont signalé sa « coquille » au maire, qui s'est retrouvé contraint d'appeler le représentant de l'Etat afin que ce dernier revoie sa copie.

Une histoire de famille. Le nouveau Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Matelles réserve quelques surprises dans sa composition. Sur ses 8 membres, on trouve 5 élus de la majorité, la belle-mère d'un adjoint, la femme d'un élu, la compagne d'un autre élu et une ancienne candidate sur la liste du maire.

Contrôle inopiné. Lors des élections présidentielles, le maire a eu droit à la visite d'une magistrate du Conseil Constitutionnel. Pas de chance, il n'y avait pas de procès-verbal (pièce essentielle et indispensable) dans aucun des deux bureaux. Une employée communale a dû être rappelée fissa pour les trouver.

Faux contrats. Rien ne change depuis plus d'un an. La CGT a envoyé un énième courrier : mauvaise grille indiciaire appliquée, mauvais échelon, non rétroactivité de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG (depuis 4 ans). Son constat est sans appel : « *Non seulement de commettre des erreurs (ce qui peut arriver à tout le monde), vous ne souhaitez pas les rectifier et rétablir vos agents dans leur droit.* »

Victimes collatérales ? Des associations se retrouvent avec une baisse brutale de leur subvention (le Comité des Fêtes et Mon Ecole et Moi). Surtout l'association de parents d'élèves se retrouve accusée, en plein conseil municipal, de tous les maux. Cette accusation serait-elle liée au fait que des membres de leur famille se sont engagés sur une liste face au maire ? Pourtant au moins 4 élus de l'actuelle majorité ont été des représentants de cette association...

L'influence des cabinets. Il n'y a pas qu'au niveau national (affaire McKinsey) que nos élus ont tendance à abuser du recours à des cabinets extérieurs. Aux Matelles, le maire a fait appel à un organisme privé de recrutement (6 400€ HT + 800€ de frais d'annonce) pour trouver sa Directrice Générale des Services. Un an auparavant, il avait déjà eu recours à un consultant en Ressources Humaines (20 000 €), qui n'a finalement pas réglé les problèmes du personnel comme demandé et attendu.

Une augmentation qui ne passe pas. L'information est publique : le président de la Communauté de Communes perçoit 2 625€ brut mensuel, et ses 14 vice-présidents 961€, en plus de leurs indemnités de maire et autres mandats. En décembre, à peine réélus (il a fallu revoter après les élections aux Matelles), ces conseillers ont tenté de s'augmenter (+583 € par mois pour le président, et +321 € pour les vice-présidents). Mais la délibération, illégale, a été annulée.

AUX SOURCES DU LIROU

Le Lirou est un élément essentiel dans la géographie des Matelles, puisqu'avec le Roucayrol, il dessine le triangle qui a délimité l'expansion du village. Cette rivière est ancrée dans le cœur des Matellois.

C'est une rivière intermittente, longue de presque 11km, qui surgit d'une grotte bien connue des promeneurs, à quelques mètres du vieux village. À partir d'un lac souterrain, l'eau circule dans 400 mètres de galeries pour réapparaître en résurgence. En cas de fortes pluies, elle forme à grand bruit une belle cascade !

Rapidement rejoint par la Dérivière, le Lirou traverse la commune et entre dans la plaine du Triadou par un passage entre les « serres » (collines). C'est là que le pont « romain » (en vérité, roman) l'enjambe avant qu'il ne rejoigne le Lez.

Souvenirs de lavandières et de pêches clandestines

Dans l'histoire des Matelles, le Lirou a marqué les esprits par des drames comme la mort en 1950 du jeune Henri Lombard, asphyxié par le gaz carbonique lors d'une exploration. De nombreux épisodes de crues scandent aussi les années : en 1862, le Lirou ravage la mairie-école qui venait d'être achevée ; en 1933, le pont au cœur du village, qui était alors à deux arches, est obstrué par des arbres et l'eau s'engouffre à nouveau dans le bâtiment jusqu'à plus de 1,50 m de hauteur (repère dans la salle du Conseil) ; en 1951, après 4 semaines de pluies, plus de 2,3 millions de m³/s sont relevés par l'instituteur Pierre Trinquier ; en 1976, des trombes d'eau causent de très importants dégâts aux vignes, tandis qu'un « lac » se forme près du pont romain ! Des modifications importantes (une seule arche au pont, ouverture d'accès au bouldrome), ainsi



que des travaux réalisés à la fin du XXème siècle sur la Dérivière ont permis de sécuriser ce cours d'eau.

Beaucoup de bons souvenirs sont également associés au Lirou dans l'esprit de nos anciens, comme les grandes lessives, les « ruscadas » des lavandières, et lorsque l'eau venait à se tarir, l'été, les familles rejoignaient en charrette le Lez avec le pique-nique. Mais gare aux sangsues ! Les enfants se livraient aussi au plaisir de la pêche à la bouteille (prohibée) : on disposait à l'ombre, dans le courant, des bouteilles en verre blanc, « trouées au cul », pour piéger les petits goujons. Mais gare aux gendarmes !

De la Place du Lirou au Pioch du même nom, de sa grotte à son confluent avec le Lez, le Lirou a défini l'identité de notre village et résonné avec sa vie. C'est pourquoi notre gazette s'appelle : l'Écho du Lirou.

MOTS CACHÉS

LIROU
ÉCHO
GROTTE
RIVIÈRE
RUSCADAS
CONFLUENT
GÉOGRAPHIE
SERRES

ARCHE
LAVANDIÈRES
CRUES
ROUCAYROL
RÉSURGENCE
GOUJONS
DÉRIVIÈRE
LEZ

M	R	L	F	G	O	U	J	O	N	S	Q	N	W
X	Z	A	R	I	V	I	È	R	E	M	Z	Y	R
E	A	V	H	A	T	L	W	K	X	P	T	K	U
L	R	A	G	R	O	T	T	E	Q	G	K	P	S
I	C	N	D	É	R	I	D	I	È	R	E	A	C
R	H	D	U	Z	H	L	O	É	C	H	O	W	A
O	E	I	Y	O	Q	E	I	D	K	E	G	M	D
U	R	È	C	Z	T	Z	C	S	H	P	S	Y	A
J	F	R	U	B	M	N	O	Y	C	R	U	E	S
G	E	E	R	O	U	C	A	Y	R	O	L	F	X
X	O	S	G	É	O	G	R	A	P	H	I	E	M
A	S	E	R	R	E	S	E	H	W	M	Q	R	Q
A	K	C	O	N	F	L	U	E	N	T	T	L	W
R	É	S	U	R	G	E	N	C	E	L	K	P	O

Une nouvelle association aux Matelles !

« Pour l'Avenir des Matelles » vient de voir officiellement le jour. Ses statuts ont été déposés en Préfecture. Pourquoi la création d'une association ? Il s'agit d'une réponse concrète aux 47 % des votants qui ont soutenu notre liste aux dernières élections municipales et qui ont plébiscité un changement. Rarement une élection municipale ne se s'est jouée à si peu : 73 voix...

Malgré ce très bon score, les Matelloises et les Matellois qui ont souhaité le changement ne sont représentés au conseil municipal que par 4 élus sur 19. Malgré la tourmente politique inédite qu'a vécue notre village, leur parole n'est toujours pas écoutée ni entendue. Ce n'est ni compréhensible ni respectueux de la démocratie

« LA PAROLE DE CEUX QUI ONT VOULU LE CHANGEMENT DOIT ÊTRE RESPECTÉE ET ENTENDUE »

Béatrix Allier, présidente



Le bureau de « Pour l'Avenir des Matelles », élu à l'unanimité.

Poser des questions sur la gestion de notre commune est pourtant légitime pour les contribuables que nous sommes. Toute proposition, même quand elle ne vient pas de son propre « camp », devrait aussi pouvoir être étudiée avec considération.

Une si belle énergie !

Dans ce contexte, la création de l'association « Pour l'Avenir des Matelles » prend aujourd'hui tout son sens. Nous allons ainsi poursuivre la si belle énergie qui s'est manifestée et continuer de porter nos idées. Nous serons là pour soutenir nos 4 élus, travailler pour et avec tous les Matellois et Matelloises qui le souhaitent, et vous informer de manière factuelle et honnête sur la gestion de votre commune. Ce nouveau magazine en est une première preuve.



Les membres du bureau :

Présidente : Béatrix Allier / Vice-Président : Stéphane Hello / Trésorier : Arnaud Hasselin / Trésorière adjointe : Florence Campos / Secrétaire : Xavier Vaché / Secrétaires adjointes : Corinne Cabane, Brigitte Viéville.

100% de notre poche !

Nous n'avons pas les moyens offerts par la mairie pour communiquer. Mais nous avons des idées et des talents en interne. Ce magazine est entièrement réalisé, bénévolement, par nos adhérents (photos, textes, mises en page jusqu'à sa distribution dans vos boîtes aux lettres). Seule l'impression a un coût. Elle est financée à 100% par les cotisations de nos adhérents. Vous appréciez ce premier numéro ? Soutenez les prochaines éditions en adhérant à : « Pour l'Avenir des Matelles »

AUTRES NOUVEAUTÉS :

NOTRE SITE INTERNET : vous y retrouvez des informations sur le village, les actualités de l'association et le décryptage de nos élus. www.avenirdesmatelles.fr

NOTRE NEWSLETTER : pour en savoir plus, nous suivre régulièrement et aller plus loin dans l'analyse. Sur abonnement uniquement / gratuit
Inscription à contact@avenirdesmatelles.fr

Directrice de la publication : Béatrix Allier

Rédaction, réalisation, photos : membres de l'association "Pour l'Avenir des Matelles"

Journal intégralement financé par l'association / Ne pas jeter sur la voie publique